

Quatrième vaccin pour patients immunosupprimés

Document du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (avis du **18.01.2022**,
<https://sante.public.lu/fr/espace-professionnel/recommandations/conseil-maladies-infectieuses/covid-19/covid-19-annexes/CSMI-avis-delai-rappel-20220118.pdf>)

Tableau 1. Récapitulatif de décision vaccinale contre la COVID-19 en fonction du produit vaccinal utilisé
 Ce tableau concerne les personnes adultes¹ immunocompétentes² et les adolescents vulnérables à la COVID-19¹
 Version du 17 janvier 2022

Primovaccination		optimisation	Rappel (booster)	Intervalle entre primovaccination complète et rappel
1 ^{ère} dose	2 ^{ème} dose			
Comirnaty	Comirnaty	(-)	Comirnaty ou Spikevax	Au moins 4 mois
Spikevax	Spikevax	(-)	Spikevax ou Comirnaty	Au moins 4 mois
Vaxzevria	Vaxzevria	(-)	Comirnaty ou Spikevax	Au moins 4 mois
Vaxzevria	Comirnaty ou Spikevax	(-)	Comirnaty ou Spikevax	Au moins 4 mois
COVID-19 Vaccine Janssen ³	(-)	Comirnaty ou Spikevax	Comirnaty ou Spikevax	Au moins 4 mois
COVID-19 Vaccine Janssen ³	(-)	(-)	COVID-19 Vaccine Janssen ⁴	Au moins 2 mois
COVID-19 Vaccine Janssen ³	(-)	(-)	Comirnaty ou Spikevax	Au moins 4 mois

Commentaires et remarques

1. Les adolescents sans facteur de risque et les enfants ne sont actuellement pas concernées par le rappel.
2. Pour les personnes immunodéprimées, la primovaccination consiste en 3 doses de vaccin ; un rappel est indiqué, au moins 4 mois après la dernière dose (ou la date de l'infection documentée par test PCR positif).
3. Pour les personnes qui ont entrepris un schéma vaccinal par COVID-19 Vaccine Janssen, une optimisation est indiquée après un délai de 4 semaines après la 1^{ère} dose dans le cadre de la primovaccination (voir recommandations du CSMI du 14 octobre 2021). Cette optimisation ne se substitue pas à un rappel (voir à ce sujet la recommandation de la StiKo).
4. Lorsque le rappel qui suit une primovaccination par COVID-19 Vaccine Janssen est réalisé par le même produit (vaccination et rappels homologues), le rappel peut être administré à partir de 2 mois après primovaccination. Dans le cas d'une vaccination et d'un rappel hétérologue, un délai minimal de 4 mois après primovaccination est recommandé.

Tableau 2. Récapitulatif de décision vaccinale contre la COVID-19 en cas d'infection antérieure ou intercurrente au SARS-CoV-2
 Ce tableau concerne les personnes adultes¹ immunocompétentes² et les adolescents à risque³
 Version du 17 janvier 2022

Situation	Séquence des événements et intervalles			
Infection préalable à la vaccination	Infection	Vaccin 1 ^{ère} dose >4 semaines après l'infection	Pas de 2 ^{ème} dose de vaccin nécessaire (2 ^{ème} dose si personne à risque) ⁴	Booster >4 mois après la 1 ^{ère} dose (ou, le cas échéant, la 2 ^{ème} dose)
Vaccination suivie d'une infection >3 semaines ³	Vaccin 1 ^{ère} dose	Infection >3 semaines considérée comme 2 ^{ème} dose	Pas de 2 ^{ème} dose de vaccin	Booster dans les 4 mois qui suivent l'infection
Vaccination suivie d'une infection <3 semaines ³	Vaccin 1 ^{ère} dose	Infection <3 semaines	2 ^{ème} dose de vaccin 4 semaines après l'infection	Booster >4 mois après la 2 ^{ème} dose
Vaccination complète suivie d'une infection	Vaccin 1 ^{ère} dose	Vaccin 2 ^{ème} dose	Infection	Booster >4 mois après infection

Commentaires et remarques

1. Les personnes de moins de 18 ans en bonne santé ne sont actuellement pas concernées par le rappel.
2. Pour les personnes (adultes et adolescents) immunodéprimées, la primovaccination consiste en 3 doses de vaccin ; une infection intercurrente sera considérée au même titre qu'une vaccination. Un rappel est indiqué, au moins 4 mois après la dernière dose (ou la date de l'infection documentée par test PCR positif).
3. Les adolescents à risque sont définis selon les critères de vulnérabilités publiés dans la recommandation du CSMI du 17 août 2021.
4. Un délai de 3-4 semaines post-exposition est nécessaire pour induire une réaction immunitaire qui inclut la production d'anticorps et la différenciation de cellules immunitaires mémoire ; la ré-exposition à l'antigène au terme de ce délai induit chez une personne immunocompétente une réponse immunitaire plus spécifique et plus élevée que la réponse initiale. Si le délai entre les deux expositions (vaccinale ou infectieuse) est inférieur à 3 semaines, la réponse à la 2^{ème} exposition risque d'être de moins bonne qualité. Pour cette raison, on considère qu'une infection survenant dans un délai de moins de 3 semaines après une vaccination ne peut remplacer une dose de vaccin.

Pour les patients greffés (également ceux sur liste d'attente pour une greffe et ceux en dialyse) une 4^e dose est donc recommandée au moins 4 mois après la 3^e dose resp. 4 mois après une infection documentée par test PCR positif. **Veillez contacter votre médecin traitant !**

Procédure de demande de rendez-vous pour vaccination par les médecins

1. Se connecter à myguichet.lu:

<https://guichet.public.lu/fr/myguichet.html>

2. Choisir „Espace professionnel“

Sélectionnez un Espace

Vous disposez de plusieurs Espaces de travail sur MyGuichet. Veuillez sélectionner un des Espaces.

Espace privé



Espace professionnel





3. Choisir la démarche „MS: Déclaration de patients vulnérables dans le cadre de la pandémie Covid-19“

Initier une nouvelle démarche administrative

Sélectionnez une démarche
parmi toutes les démarches proposées dans le catalogue



Déposez un document complété
de type formulaire PDF ou de type XML



Envie d'accéder à vos démarches en un clin d'oeil ? Découvrez la [nouvelle Application mobile MyGuichet.lu](#)

 GET IT ON Google Play

 Download on the App Store

Démarches fréquentes

- MS : Déclaration de patients vulnérables dans le cadre de la pandémie Covid-19
- Générer un CovidCheck Certificat de test antigénique rapide (TAR) négatif (déclaration de test rapide COVID-19)

Suivre mes démarches administratives

Tout En préparation Transmis Plus

46 démarches. Affichage des démarches 1 à 10

Mise à jour	Nom	Statut	Réf.	Demandeur
01/02/2022 08:26:24	MS: Meldung gefährdeter Personen im Rahmen der COVID-19-Pandemie MS : Déclaration de patients vulnérables dans le cadre de la pandémie Covid-19	Transmis	2022-A041-V589	
26/12/2021 12:05:01	Ein CovidCheck-Zertifikat für einen negativen Antigen-Schnelltest generieren (Meldung eines COVID-19-Schnelltests) Générer un CovidCheck Certificat de test antigénique rapide (TAR) négatif (déclaration de test rapide COVID-19)	Transmis	2021-A487-L061	
17/11/2021 17:51:09	MS: Meldung gefährdeter Personen im Rahmen der COVID-19-Pandemie	En préparation	2021-A433-G520	

MS : Déclaration de patients vulnérables dans le cadre de la pandémie Covid-19

Étapes

- Information
- Protection des données à caractère personnel

Informations

Notice de protection des données

Le formulaire que vous allez soumettre contient les données

4. Cocher déclaration sur l'honneur

Catégories de vulnérabilité

Je déclare sur l'honneur que les patients que j'enregistre appartiennent à l'une des catégories de vulnérabilité suivantes : *

Enfants agés de 5 à 11 ans en contact avec une personne vulnérable.

Enfants vulnérables agés de 5 à 11 ans.

Immunodéprimés.

[Retour](#)

[REPRENDRE PLUS TARD](#)

[ETAPE SUIVANTE](#)

5. Mettre matricule du patient dans le champ prévu et choisir „Catégorie: Immunodéprimés“.

Patients

Attention : La déclaration ne peut se faire que sur demande expresse de la personne concernée

Numéro d'identification national*	Nom	Prénom(s)	Catégorie	S
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="Immunodéprimés"/>	
+ Ajouter un patient				

Après finalisation de la procédure, le patient sera contacté par la Direction de la Santé pour un rendez-vous dans un centre de vaccination. Une 4^e dose de vaccination peut également être administrée et documentée par un médecin vaccinateur autorisé par la Direction de la Santé.